

BILAN DE LA SANTE, DE LA SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL 2013

I. EFFECTIFS SUR BUDGET T2 AU 31/12/2013

Les chiffres proviennent du bureau emploi et rémunération pour l'élaboration du bilan social 2013.

I.1 Données en personnes physiques

2013		AC				EPA				SCN				DRAC				AD/BMC				Total			
		H	F	Total	%	H	F	Total	%	H	F	Total	%	H	F	Total	%	H	F	Total	%	H	F	Total	%
Titulaires		547	858	1405	72%	2131	1846	3977	86%	790	839	1629	88%	847	1421	2268	94%	105	178	283	99%	4420	5142	9562	86%
Non titulaires	CDI	123	213	336	17%	67	86	153	3%	49	57	106	6%	41	60	101	4%	1	1	2	1%	281	417	698	6%
	CDD	86	123	209	11%	303	170	473	10%	41	66	107	6%	24	32	56	2%	0	0	0	0%	454	391	845	8%
	Total	209	336	545	28%	370	256	626	14%	90	123	213	12%	65	92	157	6%	1	1	2	1%	735	808	1543	14%
Total		756	1194	1950	100%	2501	2102	4603	100%	880	962	1842	100%	912	1513	2425	100%	106	179	285	100%	5155	5950	11105	100%
%		39%	61%	18%		54%	46%	41%		48%	52%	17%		38%	62%	22%		37%	63%	3%		46%	54%	100%	

I.2 Ventilation des effectifs par filière et catégorie

2013	Hommes	Femmes	Total	%
Filière administrative	740	2306	3046	27%
A+	55	34	89	3%
A	286	422	708	23%
B	142	526	668	22%
C	257	1324	1581	52%
Filière scientifique	885	1283	2168	20%
A+	153	109	262	12%
A	608	956	1564	72%
B	124	218	342	16%
Filière technique et enseignement	1680	820	2500	23%
A+	24	10	34	1%
A	789	339	1128	45%
B	526	402	928	37%
C	341	69	410	16%
Filière acc surv mag	1115	733	1848	17%
C	1115	733	1848	100%
Agents non titulaire	735	808	1543	14%
A+	59	33	92	6%
A	526	513	1039	67%
B	65	152	217	14%
C	85	110	195	13%
Total	5155	5950	11105	100%

I. 3 Ventilation par filière et catégories en ETP

							Evolution 2012/2013	
							ETP	%
							ETP	%
							ETP	%
Filière administrative								
A	733	24%	764	25%	789	27%	26	3%
B	605	20%	617	21%	645	22%	28	5%
C	1601	56%	1554	54%	1528	52%	-27	-2%
Total	2939	100%	2935	100%	2962	100%	27	1%
Filière scientifique								
A	1798	84%	1798	85%	1792	84%	-5	0%
B	329	16%	328	15%	333	16%	4	1%
Total	2127	100%	2126	100%	2125	100%	-1	0%
Filière technique et enseignement								
A	1161	43%	1169	45%	1153	47%	-15	-1%
B	969	38%	948	37%	905	37%	-44	-5%
C	472	19%	432	18%	407	16%	-25	-6%
Total	2602	100%	2548	100%	2464	100%	-84	-3%
Filière accueil, surveillance et magasinage								
C	1841	100%	1829	100%	1817	100%	-12	-1%
Total	1841	100%	1829	100%	1817	100%	-12	-1%
Agents non titulaires								
A			1009	73%	1015	41%	6	1%
B			203	15%	209	8%	6	3%
C			168	12%	168	7%	0	0%
Total	1371	100%	1380	100%	1392	100%	12	1%
Total	10880	100%	10819	100%	10760	100%	-59	-1%

I.4 Ventilation des effectifs par statut et type de structure

2013		AC				EPA				SCN				DRAC				AD/BMC				Total			
		H	F	Total		H	F	Total		H	F	Total		H	F	Total		H	F	Total		H	F	ETP	%
		ETP	%			ETP	%			ETP	%			ETP	%			ETP	%			ETP	%		
Titulaires	CDI	545	837	1382	72%	2113	1787	3901	88%	785	811	1596	89%	841	1373	2214	94%	105	171	276	99%	4389	4980	9368	87%
	CDD	121	203	324	17%	64	81	145	3%	46	46	93	5%	41	57	98	4%	1	1	2	1%	273	388	661	6%
	Non titulaires	86	121	206	11%	235	135	370	8%	38	61	100	6%	24	32	56	2%	0	0	0	0%	383	349	731	7%
	Total	207	324	530	28%	298	216	514	12%	85	108	192	11%	65	88	153	6%	1	1	2	1%	656	736	1392	13%
Total		752	1160	1912	100%	2412	2003	4415	100%	870	919	1788	100%	906	1462	2367	100%	106	172	278	100%	5044	5716	10760	100%
%		39%	61%	18%		55%	45%	41%		49%	51%	17%		38%	62%	22%		38%	62%	2%		47%	53%	100%	

I.5 Ventilation par type de structure, filière et catégorie

2013	Filière administrative						Filière scientifique						Filière technique et enseignement						Filière Acc. Surv. Mag.			Agents non titulaires					
	A+	A	B	C	Total		A+	A	B	Total		A+	A	B	C	Total		C	Total			A+	A	B	C	Total	
					ETP	%				ETP	%					ETP	%		ETP	%						ETP	%
AC	68	294	160	326	848	44%	94	239	26	359	19%	0	18	29	57	104	5%	71	71	4%		61	329	80	61	530	28%
EP	2	111	174	382	669	15%	26	331	99	455	10%	34	933	379	239	1584	36%	1192	1192	27%		19	410	49	36	514	12%
SCN	3	33	31	116	183	10%	51	249	87	388	22%	0	65	332	93	490	27%	536	536	30%		4	88	47	53	192	11%
DRAC	16	263	280	704	1263	53%	63	510	75	648	27%	0	104	164	18	285	12%	18	18	1%		6	97	34	16	153	6%
AD/BMC	0	0	0	0	0		26	204	45	275	99%	0	0	1	0	1		0				0	1	0	1	2	1%
Total	89	700	645	1528	2962	28%	261	1532	333	2125	20%	34	1119	905	407	2464	23%	1817	1817	17%		90	925	209	168	1392	13%
%	3%	24%	22%	52%	100%		12%	72%	16%	100%		1%	45%	37%	16%	100%		100%	100%			6%	66%	15%	12%	100%	

2013	Total des filières									
	A+		A		B		C		ETP	%
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%		
AC	224	12%	879	46%	295	15%	515	27%	1912	18%
EP	81	2%	1784	40%	701	16%	1849	42%	4415	41%
SCN	59	3%	435	24%	497	28%	798	45%	1788	17%
DRAC	85	4%	974	41%	552	23%	756	32%	2367	22%
AD/BMC	26	9%	205	74%	46	17%	1		278	3%
Total	474	4%	4276	40%	2091	19%	3919	36%	10760	100%

1.6 Proportion Hommes femmes par filière et catégorie

2013	Filière administrative					Filière scientifique				Filière technique et enseignement					Filière acc surv mag		Non titulaires					Total
	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	Total	A+	A	B	C	Total	C	Total	A+	A	B	C	Total	
Hommes	55	285	141	254	735	153	605	122	880	24	784	521	339	1667	1107	1107	59	456	64	76	656	5044
Femmes	34	415	504	1274	2227	108	927	210	1245	10	336	384	68	797	711	711	31	469	145	92	736	5716

	Part de la catégorie dans l'effectif total	Hommes	Femmes
Catégorie A +	4%	6%	3%
Catégorie A	40%	42%	38%
Catégorie B	19%	17%	22%
Catégorie C	36%	35%	38%
Total	100%	47%	53%

	Part de la filière dans l'effectif total	Hommes	Femmes
Filière administrative	28%	25%	75%
Filière scientifique	20%	41%	59%
Filière technique et enseignement	23%	68%	32%
Filière acc surv mag	17%	61%	39%
Agents non titulaires	13%	47%	53%
Total	100%	47%	53%

I.7 Répartition par tranche d'âge et par sexe

Tranches d'âge	Hommes		Femmes		Total	%
	ETP	%	ETP	%		
< 25 ans	13	30%	29	70%	41	0%
de 25 à 29 ans	115	30%	262	70%	377	4%
de 30 à 34 ans	222	36%	387	64%	610	6%
de 35 à 39 ans	407	46%	488	54%	895	8%
de 40 à 44 ans	698	46%	818	54%	1516	14%
de 45 à 49 ans	815	45%	978	55%	1793	17%
de 50 à 54 ans	978	47%	1082	53%	2060	19%
de 55 à 59 ans	1090	51%	1032	49%	2122	20%
de 60 à 64 ans	625	51%	598	49%	1223	11%
65 et +	80	65%	43	35%	122	1%
Total	5044	47%	5716	53%	10760	100%

I.8 Répartition par tranche d'âge, filière et catégorie

Tranches d'âge	Filière administrative					Filière scientifique				Filière technique et enseignement					Filière acc surv mag		Agents non titulaires					Total
	A+	A	B	C	Total	A+	A	B	Total	A+	A	B	C	Total	C	Total	A+	A	B	C	Total	
< 25 ans	0	3	5	1	9	0	7	0	7	0	0	4	0	4	0	0	0	5	14	3	22	41
de 25 à 29 ans	0	20	17	17	54	0	88	12	100	0	15	36	6	57	58	58	1	64	31	11	108	377
de 30 à 34 ans	0	35	22	34	91	2	148	19	168	0	35	40	23	99	90	90	2	122	24	15	163	610
de 35 à 39 ans	0	73	52	97	222	8	146	32	185	0	70	67	27	164	140	140	5	136	25	18	184	895
de 40 à 44 ans	6	99	94	246	445	16	214	38	267	0	139	129	43	312	267	267	15	157	23	29	224	1516
de 45 à 49 ans	5	104	94	325	528	21	227	50	297	0	181	160	82	423	345	345	8	131	34	26	198	1793
de 50 à 54 ans	14	116	145	360	634	42	247	61	351	0	230	198	95	523	391	391	8	100	26	28	162	2060
de 55 à 59 ans	28	140	151	322	641	75	260	79	414	11	225	193	100	529	362	362	25	106	18	26	175	2122
de 60 à 64 ans	29	103	63	121	316	89	174	41	304	9	186	77	30	302	155	155	23	99	15	10	147	1223
65 ans et +	7	7	2	5	21	9	22	1	32	14	37	1	0	52	9	9	3	5	0	1	9	122

I.9 Schéma d'emplois réalisé fin décembre 2013

Unité : ETP

ENTREES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total ETP
RETOUR APRES SIT INTERRUPTIVE	11	10	14	14	16	13	10	16	39	20	11	20	193
CONCOURS	26	1	2	8	5	2	11	3	109	6	1	3	177
ACCUEIL TITULAIRES EXT.	2	2	5	7	10	3	11	5	47	19	15	20	146
AUTRE RECRUTEMENT	2	4	9	9	12	9	6	3	37	63	6	12	171
RQTH	0	0	3	3	2	2	1	1	13	4	3	0	32
TOTAL NET = [A]	41	17	33	41	45	29	38	28	245	112	36	55	719

SORTIES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total ETP
SIT. INTERRUPTIVE	-26	-17	-19	-18	-9	-15	-22	-9	-36	-27	-9	-4	-210
RETRAITE	-61	-15	-27	-18	-26	-15	-36	-26	-62	-38	-21	-16	-361
AUTRE DEPART DEFINITIF	-25	-9	-17	-17	-10	-16	-13	-14	-22	-33	-13	-15	-203
TOTAL NET = [B]	-112	-41	-63	-53	-45	-46	-71	-49	-120	-98	-43	-35	-774

Schéma d'emplois réalisé à fin décembre 2013 SOLDE NET = [A]+[B]	-71	-24	-30	-12	0	-17	-33	-21	125	15	-7	21	-55
---	-----	-----	-----	-----	---	-----	-----	-----	-----	----	----	----	-----

Recrutement emplois d'avenir au 30 novembre 2013

Etablissement d'accueil	Emploi d'avenir recruté	Nombre d'emplois d'avenir prévus dans la convention	Pourcentage d'emplois d'avenir recrutés	Fonctions retenues dans la convention
Institut national du patrimoine	2	2	100,00%	Agent polyvalent - chauffeur/ coursier/manutention/saisie de données informatiques Site Galerie Colbert (1) Agent administratif – exécution des travaux administratifs courants ; activité de reprographie et d'archivage – site de Saint-Denis (1)
Centre National de la Danse	1	1	100,00%	Technicien polyvalent de maintenance et logistique : petits travaux d'entretien (serrurerie, plomberie, réparation...), fournitures et logistique
Conservatoire national supérieur de musique et de danse Lyon	1	1	100,00%	Assistant régisseur
École nationale supérieure d'architecture de Marseille-Luminy	4	4	100,00%	Agent d'accueil de bibliothèque (1) Agent de maintenance et entretien des locaux (1) Assistant de communication (1) Agent en charge de dossiers internationaux (1)
Villa Arson	4	5	80,00%	Agent d'accueil, coordonnateur de l'actualité culturelle et d'intendance de l'hébergement Assistant au service de communication Assistant moniteur au service des publics Agent d'entretien/maintenance jardins espaces verts Agent d'entretien/maintenance polyvalent
Centre des monuments nationaux	11	15	73,33%	Entretien et maintenance de monuments Entretien et maintenance des parcs, jardins et espaces verts Valorisation économique, domaniale et culturelle des monuments Communication et médiation Actions envers les différents publics
École nationale supérieure d'architecture de Lyon	2	3	66,67%	Appareilleurs (manutention, aide gestion stocks, aide reprographie, aide préparation de salles)
Musée du Louvre	27	42	64,29%	Accueil Surveillance muséographique Vente Gestion administrative, financière et comptable
Musée Rodin	1	2	50,00%	Accueil et surveillance
Centre national d'art et de culture Georges Pompidou	0	12		Aide à l'appui logistique (1) Médiateur de territoire (3) Aide coordination de projet "petits médiateurs" (1) Assistant relations internautes (2) Aide animation communautés virtuelles (1) Chargé d'action sociale (2) Aide à l'orientation (3)
Musée et domaine fontainebleau	0	6		Jardinier d'art (2) Installateur (2) Assistant au chef du service financier (1) Assistant marketing (1)
Musée Orsay orangerie	0	20		Gestion des files d'attente (2) Information au public (1) Contrôle des billets (3) Vestiaires (4) Aide accueil Surveillance espaces (8) muséographiques Logistique – maintenance (2)
MUCEM	0	1		Assistant documentaire
Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture	0	5		Archiviste (1) Secrétaire/assistant (4)
Bibliothèque nationale de France	0	8		Aide à la numérisation et à la reproduction (3) Aide à l'accueil des publics et médiation (3) Aide logistique (2)
Bibliothèque publique d'information	0	2		Technicien du spectacle et Magasinier des bibliothèques
Centre national du Cinéma et de l'image animée	0	4		Agent de manutention Agent filière recyclage Agent d'entretien des espaces verts et de la voirie Agent dépannage et réparations
École nationale supérieure d'architecture de Versailles	0	1		Assistant informatique
Ecole nationale supérieure d'art Limoges-Aubusson	0	1		Aide logistique au fonctionnement de l'atelier Céramique
Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles	0	6		Jardiniers (2) Surveillance/sécurité (4)
INRAP	0	3		Agent administratif en logistique immobilière et technique (1) Agent aide ressources humaines (saisie électronique) (2)
Total	53	144		
	36,81%			

* figurent dans ce tableau les établissements ayant recruté des emplois d'avenir, le nombre de ceux-ci, ainsi que les établissements disposant d'une convention validée et signée par le Ministère même s'ils n'ont pas encore achevé leurs recrutements

II. PRINCIPAUX INDICATEURS

II.1 Les accidents du travail et les maladies professionnelles

Les chiffres proviennent de l'enquête relative aux accidents du travail et maladies professionnelles pour l'année 2013. Le périmètre de cette enquête couvre 112 entités et 28 301 personnes physiques.

Certaines notions, axes d'analyse, méthodes de calcul et données recensées méritent d'être rappelés :

Typologie des accidents

Les accidents de services sont distingués des accidents de trajets. Les maladies professionnelles sont recensées à part.

Les accidents de service sont les accidents dont sont victimes les agents titulaires ou non titulaires pendant le temps et sur le lieu de travail. Les accidents de mission sont considérés comme des accidents de service dans la mesure où ils interviennent dans le cadre des obligations professionnels de l'agent, quand bien même ce dernier est en déplacement.

Les accidents de trajets font l'objet d'un recensement spécifique, ils surviennent lors d'un parcours entre le lieu de travail et le domicile ou le lieu de restauration de l'agent aux heures normales.

Les maladies professionnelles sont distinguées des deux cas précédents. Il s'agit de maladies contractées par les agents au cours de leur activité professionnelle et qui sont reconnues comme telles par la commission de réforme. Ces maladies figurent sur l'un des tableaux de maladies professionnelles prévus par le code de la sécurité sociale. Elles sont recensées au titre de leur année de reconnaissance .

Catégories de personnels

les catégories de personnels recensés comprennent :

les personnels de bureau

les personnels enseignants

les personnels d'atelier terrain laboratoire

La catégorie autres reste significative pour le ministère de la culture et de la communication car elle comprend les personnels de la filière accueil surveillance et magasinage

Formules de calcul de certains indicateurs

Taux de fréquence = (Nombre d'accidents avec arrêts / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Indice de fréquence = (Nombre d'accidents avec arrêts/effectif salarié) x 1 000

Taux de gravité = (Nombre de journées perdues par incapacité temporaire / nombre d'heures travaillées) x 1 000

Indice de gravité = (sommes des taux d'incapacité permanente / nombre d'heures travaillées) x 1 000 000

Nombre d'heures = 1600 heures par agent à temps plein

1) Le nombre d'accidents et d'arrêts consécutifs

AT2 – Accidents et jours d'arrêt de travail					
Nombre d'accidents de l'exercice 2013					nombre de jours d'arrêt de l'exercice
	sans arrêt de travail	avec arrêt de travail	décès	total	
travail stricto sensu	262	312	0	574	7 326
accidents de mission	12	15	0	27	731
s/t accidents du travail	274	327	0	601	8 057
accidents de trajet	138	208	0	346	4 958
total	412	535	0	947	13 015

	sans arrêt de travail	avec arrêt de travail		décès	total	nombre de jours d'arrêt de l'exercice		
		2013	Avant 2013*			accidents de l'exercice	accidents des années précédentes	total
travail stricto sensu	262	312	1	0	574	7 326	1 054	8 380
accidents de mission	12	15		0	27	731	0	731
s/t accidents du travail	274	327	1	0	601	8 057	1 054	9 111
accidents de trajet	138	208		0	346	4 958	877	5 835
total	412	535	1	0	947	13 015	1 931	14 946

*Jours d'arrêt résultant d'accidents survenus au cours des années antérieures à 2013

947 accidents du travail pour 13 015 jours d'arrêts ont été recensés **en 2013**, contre 867 accidents du travail pour 12 214 jours d'arrêts en 2012, soit une augmentation de 9,2 % du nombre des accidents et une progression du nombre de jours d'arrêt est de 6,5%.

2) **Par type d'accidents** la répartition apparaît comme suit :

	2011	2012	2013	2011	2012	2013	2011	2012	2013
	Accidents de service	Accidents de service	Accidents de service	Accidents de mission	Accidents de mission	Accidents de mission	Accidents de trajet	Accidents de trajet	Accidents de trajet
totaux	469	545	574	111	18	27	295	304	346
avec arrêt	276	342	312	62	9	15	190	194	208
sans arrêt	193	203	262	49	9	12	105	110	138

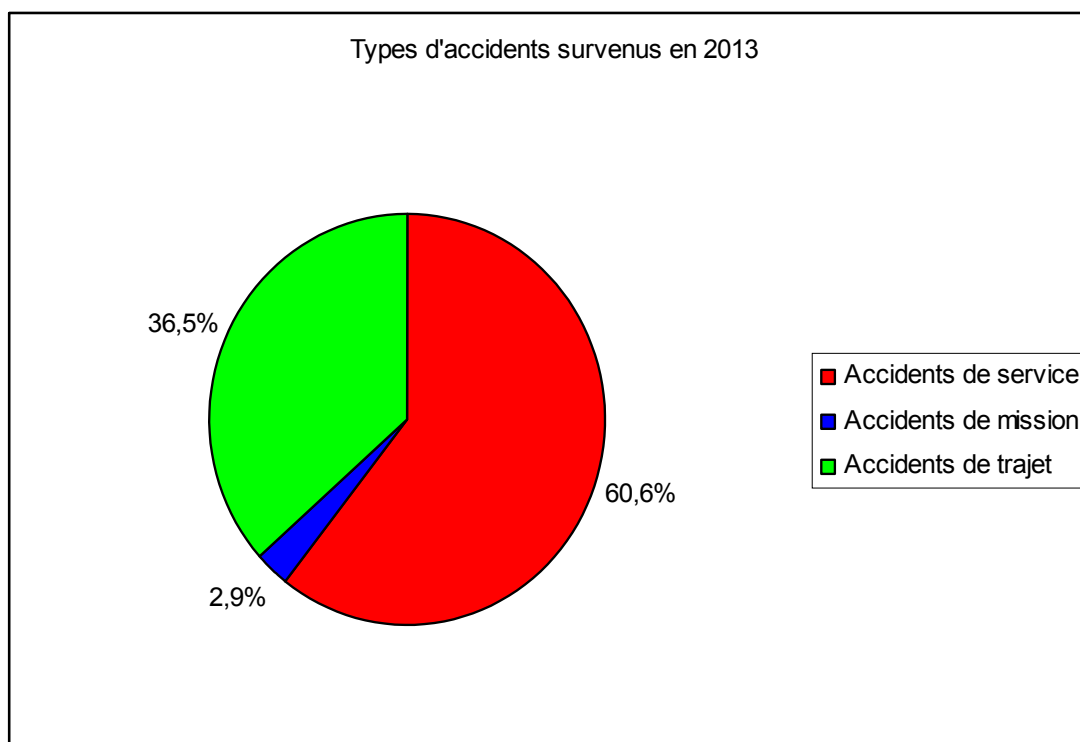
Entre 2012 et 2013 la faible évolution du nombre total d'accidents couvre des disparités d'évolution sensibles en fonction de leur type.

- Le nombre d'accidents de service croît de + 5,3 % (+ 16,2 % entre 2011 et 2012)
- Celui du nombre d'accidents de trajets augmente de 13,8 % (+ 3,05% entre 2011 et 2012)
- Le nombre des accidents de mission connaît une hausse sensible : 50 % (- 83,78% entre 2011 et 2013)

Entre 2012 et 2013 les accidents de trajet constituent environ un tiers (36,5% contre 32% en 2012) du nombre total des accidents survenus .

La proportion des accidents de service proprement dits diminue légèrement (60,6 % contre 62,7 % du nombre total des accidents en 2012).

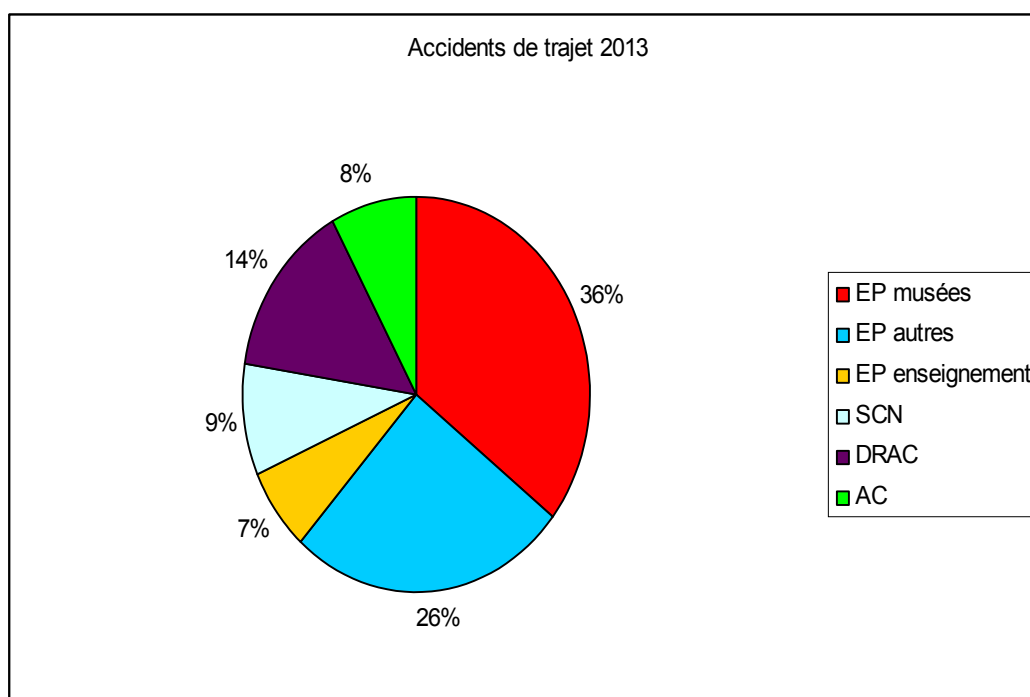
La proportion des accidents de mission passe de 2,1 en 2012 à 2,9 % du nombre total des accidents en 2013.



Cette proportion d'accidents de trajet déjà soulignée comme importante reste aussi complexe à expliquer que difficile à prévenir.

Ils se répartissent et évoluent comme suit par structure d'emploi :

	Accidents de trajet 2011	Accidents de trajet 2012	Accidents de trajet 2013
EP musées	83	98	123
EP autres	95	108	91
EP enseignement	27	19	23
SCN	25	24	32
DRAC	38	25	50
AC	27	28	28



3) Fréquence et gravité des accidents

AT3 – fréquence et gravité des accidents						
	2011		2012		2013	
	Indice de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de gravité	Indice de fréquence	Taux de gravité
travail stricto sensu	11,32	0,18	12,61	0,16	11,02	0,16
accident de mission	2,54	0,04	0,33	0,01	0,53	0,02
s/total accidents du travail	13,86	0,22	12,94	0,17	11,55	0,18
accidents de trajet	7,75	0,12	7,15	0,11	7,35	0,11
total	21,62	0,33	20,1	0,28	18,9	0,29

L'analyse des indices de fréquence et de gravité ne fait pas ressortir d'évolution majeure en dehors de la diminution de l'indice de fréquence des accidents de mission, cohérente avec les chiffres analysés ci-dessus.

4) Nombre d'accidents selon l'activité et la catégorie

Le tableau présenté ci-dessous décline les seuls accidents du travail (accidents de trajets exclus) selon la catégorie (A, B, C) et selon l'activité principale déclinée sur quatre possibilités : *bureau*,

enseignement, atelier-terrain-laboratoire, et autres intégrant à titre principal les personnels de surveillance.

	A	B	C	total	A	B	C	autres	total	TIT+NON TIT
bureau	44	22	37	103	9	3	7	47	66	169
enseignement	5	0	0	5	0	0	0	2	2	7
atelier-terrain-laboratoire	10	42	28	80	3	0	10	114	127	207
autres	1	14	130	145	0	0	16	58	74	219
total	60	78	195	333	12	3	33	221	269	602

	titulaires				non titulaires						TOTAL
	%A	%B	%C	TOTAL	%A	%B	%C	TOTAL	autres		
bureau	33%	28%	39%	206	51%	32%	17%	41	68%	84	331
enseignement	100%	0%	0%	5	100%	0%	0%	1	67%	2	8
atelier-terrain-laboratoire	15%	49%	36%	100	25%	0%	75%	16	90%	151	267
autres	1%	10%	89%	235	0%	4%	96%	25	76%	81	341
total	10%	33%	57%	546	31%	17%	52%	83	69%	318	947

5) Fréquence des accidents selon l'activité, le statut et le sexe

AT4 – nombre d'accidents du travail, hors accidents de trajet, selon l'activité et la catégorie de l'agent						
	indice de fréquence titulaires			indice de fréquence non titulaires		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
bureau	4,43	1,9	1,84	2,38	1,3	1,1
enseignement	0,04	0	0,07	0,08	0,07	0,03
Atelier-terrain-laboratoire	3,4	3	1,87	6,07	3,64	2,16
autres	5,49	2,53	3,07	1,68	1,9	1,38
total	13,37	7,44	6,89	10,21	6,93	4,66

L'indice de fréquence des agents titulaires culmine à 3,07 pour l'activité des agents de surveillance. Pour les agents non titulaires c'est l'activité atelier-terrain-laboratoire qui correspond à l'indice de fréquence le plus fort avec 2,16.

AT6 – fréquence des accidents selon l'activité et le sexe						
	indice de fréquence femmes			indice de fréquence hommes		
	2011	2012	2013	2011	2012	2013
bureau	5,7	4,17	5,12	1,35	1,36	1,41
enseignement	0,04	0,11	0,07	0,12	0,14	0,03
Atelier-terrain-laboratoire	3,65	3,17	1,66	6,11	4,79	3,42
autres	3,48	3,39	3,56	3,16	2,84	3,6
total	12,88	10,84	10,42	10,74	9,15	8,48

La proportion de femmes au sein du ministère correspond à 52% pour 48% d'hommes. L'indice de fréquence le plus important pour eux correspond à l'activité liée à la surveillance 3,6 très proche de l'activité atelier-terrain-laboratoire avec 3,42. Ils représentent 69% des effectifs de cette activité. L'indice de fréquence le plus important pour les femmes correspond à l'activité bureau avec un indice de 5,12. Elles représentent 74% des effectifs de cette activité

AT7 – conséquences des accidents par nature de l'accident (travail et trajet)																			
Nature accident	Nombre d'accidents				Nombre d'accidents				Nombre de				Nombre			Nombre total			
	sans arrêt de travail				avec arrêt de travail				jours d'arrêt				d'accidents mortels			d'accidents			
	2011	2012	2013	Progression	2011	2012	2013	Progression	2011	2012	2013	Progression	2011	2012	2013	2011	2012	2013	Progression
Chute de personne	157	134	181	35,1%	258	232	256	10,3%	5 903	5 300	7 586	43,1%	0	0	0	415	366	437	19,4%
Chute d'objet	5	7	12	71,4%	6	10	10	0,0%	177	229	128	-44,1%	0	0	0	11	17	22	29,4%
Manutention	27	40	41	2,5%	70	107	69	-35,5%	1 486	2 272	1 661	-26,9%	0	0	0	97	147	110	-25,2%
Heurt	49	37	47	27,0%	42	34	45	32,4%	536	906	1 087	20,0%	0	0	0	91	71	92	29,6%
Projection	7	5	8	60,0%	4	2	0	-100,0%	35	14	0	-100,0%	0	0	0	11	7	8	14,3%
Contact-exposition	14	11	10	-9,1%	5	1	6	500,0%	85	15	48	220,0%	0	0	0	19	12	16	33,3%
Explosion	0	0	0	-	0	0	0	-	0	0	0	#DIV/0 !	0	0	0	0	0	0	-
Accident de la route	27	18	33	83,3%	40	52	33	-36,5%	1 213	1 420	849	-40,2%	0	0	0	67	70	66	-5,7%
Agression	8	11	10	-9,1%	18	13	12	-7,7%	812	370	130	-64,9%	0	0	0	26	24	22	-8,3%
Autres	54	59	70	18,6%	84	94	104	10,6%	2 135	1 688	1 526	-9,6%	0	0	0	138	153	174	13,7%
Total	348	322	412	28,0%	527	545	535	-1,8%	12 382	12 214	13 015	6,6%	0	0	0	875	867	947	9,2%

6) Nature des accidents : conséquences, fréquence et gravité

En 2011 et 2012 les conséquences des accidents selon leur nature se déclinent comme suit :

Les chutes de personnes, les accidents catégorisés « autres » et les accidents de manutention sont les plus importants en nombre comme en nombre de jours d'arrêt.

Le nombre moyen de jours d'arrêt par accident, tous accidents confondus est de 13,74 jours en 2013 (14,09 jours en 2012).

Les accidents de la route en ont généré en moyenne 12,86 (20,29 en 2012) , les manutentions 15,1 (15,46 en 2012) et les agressions 5,9 (15,42 en 2012).

AT8 –fréquence et gravité des accidents selon la nature de l'accident (travail et trajet)						
	Année 2011		Année 2012		Année 2013	
	nombre d'accidents	Taux de	nombre d'accidents	Taux de	nombre d'accidents	Taux de
	pour mille agents	gravité	pour mille agents	gravité	pour mille agents	gravité
chute de personne	17,02	0,16	8,55	0,12	9,04	0,17
chute d'objet	0,45	0,09	0,36	0,01	0,35	0
manutention	3,95	0,04	3,95	0,05	2,44	0,04
heurt	3,73	0,01	1,25	0,02	1,59	0,02
projection	0,45	0	0,07	0	0	0
contact-exposition	0,78	0	0,03	0	0,21	0
explosion	0	0	0	0	0	0
accident de la route	2,75	0,03	1,92	0,03	1,17	0,02
agression	1,07	0,02	0,48	0,01	0,42	0
autres	5,66	0,06	3,47	0,04	3,67	0,03
total	21,61	0,33	20,1	0,28	18,9	0,29

7) Maladies professionnelles

Contrairement à l'accident du travail et à l'accident de trajet, il n'existe pas de définition légale générale de la maladie professionnelle. On peut toutefois indiquer qu'elle est la conséquence de l'exposition plus ou moins prolongée à un risque lors de l'exercice d'une activité professionnelle.

Les maladies professionnelles figurent sur des tableaux spécifiques qui les recensent . Chacun de ces tableaux précise également les conditions à remplir pour une reconnaissance : délai de prise en charge, durée d'exposition au risque le cas échéant et liste de travaux effectués.

La démarche de reconnaissance implique l'examen par un médecin expert agréé dont les conclusions sont examinées en commission de réforme.

15 maladies professionnelles recensées ci-dessous ont été reconnues en 2013 (contre 10 en 2010, 16 en 2011 et 13 en 2012) :

1 en DRAC, 1 à l'école d'architecture de Nantes, 1 à la BNF, 1 à l'INRAP, 2 au musée Guimet, 1 au centre Pompidou, 3 au Mobilier national, 2 au CNAP et 3 en administration centrale.

AT9- Nombre, fréquence et gravité des maladies professionnelles			
Type de maladie	N° de la maladie	nombre de maladies reconnues	nombre jours d'arrêts de travail
affection péri-articulaire provoquée par certains gestes et postures de travail	RG 57	13	517
Affections provoquées par des vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon ou de la main sur des éléments fixes	RG 69	1	9
affections professionnelles consécutives à l'inhalation de poussières d'amiante	30 DIE	1	130

8) Incapacités permanentes partielles suite à un accident ou à une maladie professionnelle

L'incapacité permanente partielle (IPP), est un pourcentage exprimant l'importance des séquelles qui subsistent définitivement et qui diminuent la capacité physique d'une personne qui a été victime d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle.

Ce taux d'invalidité est évalué après la date de consolidation sur le fondement d'une consultation auprès d'un expert agréé, puis examiné en commission de réforme. La date de consolidation correspond au moment à partir duquel l'état de la personne est considéré comme permanent (lorsqu'elle ne reçoit plus de soins, ou que les seuls soins qu'elle reçoit ont pour but d'empêcher l'aggravation de son état).

Un taux supérieur à 10% ouvre droit au versement d'une rente.

16 suites d'accidents ou de maladies professionnelles ont occasionné des IPP en **2013** :

AT et MP ayant entraîné une IPP en 2012										
Structure	Statut	Type activité	Type AT	N°MP	Déjà accidenté	Taux IPP	Reprise	Consolidation	Nb jours arrêt	Age
BNF	C	atelier	trajet	-	non	1%	oui	31/07/13	7	48
Centre Pompidou	C	bureau	service	-	non	2%	oui	26/06/13	39	60
Centre Pompidou	A	bureau	service	-	non	1%	oui	24/06/13	0	54
DGPAT	C	atelier	trajet	-	non	7%	oui	15/10/13	38	46
DGPAT	C	autre	service	-	non	2%	oui	22/02/13	8	64
Gustave Moreau	B	bureau	trajet	-	oui	3%	oui	06/11/13	0	64
INP	C	autre	trajet	-	non	6%	oui	05/10/13	223	55
Louvre	C	atelier	service	-	non	10%	oui	21/01/14	151	54
Louvre	C	autre	service	-	non	3%	oui	30/11/13	17	51
Louvre	A	bureau	service	-	non	1%	oui	02/09/13	0	64
Louvre	C	autre	-	nc	-	4%	oui	05/09/13	nc	50
Mobilier national	C	atelier	trajet	-	non	5%	oui	28/10/13	non précisé	56
Orsay	non titulaire	atelier	trajet	-	non	7%	oui	non précisé	28	57
SG SRH	non titulaire	bureau	service	-	oui	22%	oui	non précisé	122	57
St-Germain-en-Laye	C	autre	-	non précisé	-	4%	oui	05/09/13	non précisé	50
Versailles	B	autre	trajet	-	oui	1%	oui	17/05/13	55	55

II. 2 Les réunions des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Les chiffres sont tirés du bilan de l'application du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, à la sécurité du travail et à la médecine de prévention dans la fonction publique de l'État pour l'année 2013. Le taux de réponse à l'enquête est de 76, 84 % (contre 88, 46 % l'an dernier). Les services qui n'ont pas répondu à l'enquête sont :

- les DAC : Guadeloupe et Réunion ;
- les Écoles Nationales Supérieures d'Architecture: Toulouse, Paris Val de Seine, Saint-Étienne, Montpellier, Marseille-Luminy ;
- les autres établissements publics : Centre national du livre, Musée d'Orsay, Musée Guimet, ENSA Cergy, ENSAD, ENSBA, ENSA Limoges-Aubusson, ENSA Nancy, École pilote internationale d'art et de recherche de Nice, CNSMD Lyon, Centre national de la cinématographie, conservatoire national d'art dramatique de Paris ;
- les SCN : musée de l'archéologie nationale et domaine de St Germain en Laye, musée et domaine de Compiègne et Blérancourt, Mobilier National ;

En 2013, le CHSCT d'administration centrale s'est réuni six fois et le CHSCT ministériel cinq fois. Les CHSCT des DRAC se sont réunis en moyenne 2,86 fois dans l'année, ceux des EPA 3,15 fois et les CHSCT spéciaux 1,4 fois. L'ensemble des chiffres est plutôt stable ou en légère augmentation.

Le dernier chiffre s'explique certainement par la non réponse de plus de la moitié des CHSCT de cette catégorie.

Le secrétaire de CHSCT est généralement désigné pour la durée du mandat. Cependant six CHSCT ont conservé l'ancien système et désignent leur secrétaire à chaque séance.

Fréquence des réunions : 209 réunions de CHSCT se sont tenues en 2013.

Deux CHSCT ne se sont pas réunis, Il s'agit de celui de l'ENSA Clermont-Ferrand en raison du boycott des organisations syndicales, de celui de l'ENSA Lille. Il faut également noter que celui de la DRAC Basse-Normandie s'est réuni une fois mais que les organisations syndicales ont démissionné de leur mandat en début de séance et que le dialogue social est rompu depuis.

Trois CHSCT se sont réunis seulement une fois, 11 se sont réunis deux fois, 27 se sont réunis 3 fois et 13 se sont réunis quatre fois et plus.

186 réunions se sont tenues sur **proposition du président**, 12 sur **proposition d'un ou plusieurs membres** et une **suite à un accident grave**, il s'agit de Versailles.

Le secrétaire de CHSCT a proposé des points à l'ordre du jour dans 85 réunions et 21 réunions se sont tenues sans proposition de point par le secrétaire.

133 réunions se sont déroulées avec la **présence d'un ISST**, 171 avec la **présence d'un agent de prévention** et 125 avec la **présence d'un médecin de prévention**.

Les CHSCT ont effectué 127 **visites de sites** dont 96 ont été étudiés en séance.

Les CHSCT ont effectué 23 **enquêtes** ayant pour motif un accident de travail.

Trois **saisines du CHSCT** par le CT ont été recensées et aucun **recours à l'ISST suite à un désaccord sérieux et persistant** entre le chef de service et le CHSCT.

Quatre CHSCT ont effectué des demandes de **recours à un expert agréé** et ont été acceptées pour un budget total de 149 078,4 €.

Les quatre expertises concernaient les conditions de travail et le risque psychosocial. Elles ont été diligentées en DRAC Auvergne et Poitou-Charentes, à l'ENSA de Normandie et à l'ENSA de Nantes.

Sept **signalements de danger grave et imminent** ont été recensés et ont fait l'objet d'une inscription au registre. Ils n'ont pas fait l'objet d'une saisine de l'inspection du travail.

Deux alertes ont été recensées au Musée du Louvre, une au Musée du Moyen Âge une autre au Château et domaine de Pau et trois au Château de Versailles. Une seule réunion de CHSCT extraordinaire s'est tenue et le droit de retrait a été exercé par un agent dans une seule situation.

- Pour le Musée du Louvre, les alertes ont porté sur le risque amiante et l'agression du public et des agents par des pickpockets ;

- En ce qui concerne le Château et domaine de Pau, l'alerte concernait la falaise qui menaçait de s'effondrer. Il n'y a pas eu de CHSCT spécial dans la mesure où les travaux de stabilisation étaient déjà engagés ;

- Pour le Musée du Moyen Âge, l'alerte portait sur des poussières de bois qui émanaient d'un chantier à l'intérieur du musée. Un agent s'est retiré de son poste de travail et le chantier a été arrêté pour bâcher ;

- Deux des trois alertes de Versailles ont été portées à la suite de l'accident mortel de l'opéra ; la troisième concerne une inondation dans un local électrique. Un CHSCT spécial s'est tenu suite à l'accident de l'opéra.

Les sept signalements de danger grave et imminent portés sur le registre démontrent une méconnaissance quant à l'utilisation de cet outil. En effet, les inscriptions sur le registre dans certaines situations sont inscrites à posteriori, lorsque les mesures de protections ont été mises en œuvre.

Les CHSCT ont reçu 46 **rapports d'ISST**, 41 **lettres de cadrage d'agents de prévention** et 35 **rapports annuels de médecin de prévention** et un signalement de **refus d'aménagement de poste par l'administration**. Le refus d'aménagement de poste (demande de travail de nuit) a été justifié par l'état de santé de la victime.

Les CHSCT ont été consultés sur :

- 100 projets d'aménagements important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- 27 projets importants d'introduction de nouvelles technologies ;
- 58 projets de règlements de consignes ;
- 10 mesures générales prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

Les CHSCT ont étudié :

- 41 programmes annuels de prévention des risques professionnels et des conditions de travail ;
- 20 rapports annuels faisant le bilan général de la santé, de la sécurité et des conditions de travail;
- 41 rapports annuels transmis par le médecin de prévention ;
- 43 DUERP.

Focus sur le CHSCT ministériel et d'administration centrale et les CHSCT de filière et spéciaux :

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM) s'est réuni 5 fois.

- Le 18 janvier 2013, le CHSCT ministériel s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : bilan ministériel concernant l'amiante, procédure de recrutement des personnels en situation de handicap ; bilans respectifs de la politique des ressources humaines ministérielle (statut, métier, carrière, emploi, rémunération, action sociale, prévention, formation, recrutement, concours, mobilité, encadrement supérieur, pension, dialogue social, expertise statutaire...), de l'architecture ministérielle de l'organisation, des outils, du rôle et responsabilité des différentes entités, de la charge de travail entre les différentes entités et des emplois dédiés ; éléments de bilan intermédiaire sur la mise en place de Chorus DT et de sa généralisation ; moyens de fonctionnement des CHSCT ; programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2013 ; agent de prévention, cartographie nationale et compte rendu de la rencontre de Bordeaux ; schéma directeur des systèmes d'information ; expertise sur ARP .
- Le 5 avril 2013, le CHSCT ministériel s'est réuni. L'ordre du jour de cette instance était très chargé, avec notamment la présentation de deux rapports de l'Inspection générale des

affaires culturelles (l'un sur le fonctionnement des CHSCT du ministère et l'autre sur l'évaluation des effets de la mise en œuvre de la révision générale des politiques publiques au ministère de la Culture et de la Communication) ; le bilan amiante ministériel ; les priorités en matière de risques psycho-sociaux, etc.

- le 18 juin 2013, le CHSCT ministériel s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : bilan intermédiaire sur la mise en place de chorus DT ; situation au CMN ; bilans respectifs de la politique des ressources humaines ministérielles, de l'inspection santé et sécurité au travail, point sur la politique immobilière ministérielle et bilan ministériel relatif à l'amiante.
- le 15 novembre 2013, CHSCT ministériel s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : Bilan national 2012 de la médecine de prévention ; cartographie de la médecine de prévention ; cartographie des agents de prévention ; statistiques relatives aux accidents du travail pour 2012 ; point d'information « Emplois d'avenir » (à la demande des organisations syndicales) ; projets de formation relatifs à la prévention des risques psychosociaux (RPS) et à l'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur les conditions de travail ; Bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail pour l'année 2012 ; taux d'emploi des personnes en situation de handicap et bilan des titularisations.
- Le 10 décembre 2013, le CHSCT Ministériel s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : tableau de suivi ; bilan 2012 des recrutements ; bilan ministériel concernant l'amiante ; groupe de travail relatif à l'amiante auprès du CHSCT Archives ; bilan d'étape relatif à l'élaboration d'une procédure d'enquête en cas de tentative de suicide ; présentation de l'enquête SUMER 2010 ; méthodologie de visite de délégation de CHSCT ; programme national de prévention des risques professionnels pour l'année 2014.

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'administration centrale (CHSCT AC) s'est réuni 5 fois.

- Le 30 janvier 2013, CHSCT spécifique relatif à la réorganisation du bureau de la qualité comptable et généralisation de chorus formulaire ;
- le 14 février 2013, le CHSCT d'administration centrale s'est réuni sur l'ordre du jour suivant : point d'information relatif à la réorganisation du SRH et à la mise en place du CSRH ; point d'information relatif à la réorganisation du service de presse du DIC et de l'ensemble du département ; point d'information relatif à l'évolution des services de documentation du secrétariat général et à la constitution du département de la programmation et des moyens au sein du secrétariat général ; suivi de la mission d'étude en vue de la réalisation d'un plan de déplacement de l'administration centrale ; point d'information relatif au déménagement prévu au sein du service du livre et de la lecture de la DGMIC ; suivi de l'évolution de l'organisation du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation, suivi des travaux en cours.
- le 14 mai 2013, le CHSCT d'administration centrale s'est réuni. L'ordre du jour était le suivant : rapport de l'IGAC sur l'évaluation des effets de la mise en œuvre de la RGPP au ministère de la Culture et de la Communication ; point d'information concernant le déménagement d'un service de l'une des directions générales du ministère ; suivi des travaux en cours ; présentation de la charte courriel ; nouveaux distributeurs de boissons ; suivi des travaux en cours.

- le 24 septembre 2013 : étaient inscrits à l'ordre du jour les procès-verbaux de deux réunions précédentes ; la grille de suivi des travaux de CHSCT ; un point d'étape relatif au plan de déplacement d'administration centrale ; une présentation de la politique de gestion des déchets en administration centrale ; la politique immobilière en administration centrale ; le suivi des travaux en cours ; un point d'étape relatif à la refonte du DUERP ; un point de suivi des accidents du travail au cours du 1^{er} semestre 2013 ; le rapport 2012 du service de médecine de prévention. Parmi les questions diverses, la question de la souffrance au travail a été évoquée.
- le 26 novembre 2013, l'ordre du jour était le suivant : évolution du périmètre et de l'activité du bureau de la qualité comptable ; suivi des travaux ; échanges préalables à la création d'un CHSCT spécifique à la DGCA ; bilan des recrutements et des titularisations RQTH ; circulaire CT/CHSCT ; fiches de risques professionnelles.
L'instance ne s'est pas tenue en raison de la grève relative à la défense des retraites. Elle a été reportée au 17 janvier 2014.
- le 6 décembre 2013, un CHSCT d'Administration centrale spécifique à la Direction générale de la création artistique s'est tenu sur l'ordre du jour suivant : questions matérielles de travail des agents de la DGCA et questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du travail de la DGCA.

Remarques :

- la grille de suivi des travaux du CHSCTM et AC est systématiquement présentée à chacune des réunions de ces instances ;
- Les CHSCT n'ont pas fait l'objet de reconvoction, faute de quorum, sur l'année 2013. En revanche, certains points ont été reportés d'une séance sur l'autre.

Les réunions des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de filière et spéciaux

Sujets généraux	Sujets particuliers par CHSCT		Visites CHSCT
- Approbation des PV des précédentes séances 2) - Définition du calendrier des réunions et visites - Actualités des services et suivi des actions - Bilan / rapport annuel de la médecine de prévention - Examen des	CHSCT Archives 4 réunions effectivement tenues : - 16 janvier 2013 (boycott) - 18 avril 2013 - 17 juin 2013 - 1er oct. 2013 - 19 déc. 2013	- Charte courriel du ministère <u>Archives nationales :</u> - Tenues professionnelles pour les agents au contact du public au SCN AN ; - Point sur les guichets de liaison pour les sites de Pierrefitte et de Paris ; - Point sur la reprise de la collecte du Minutier, ainsi que sur l'état de la réflexion sur la Bibliothèque historique et sur le département du Moyen-Age et de l'Ancien Régime ; - Présentation puis point d'étape sur le travail du comité local de suivi amiante du site de Fontainebleau ; - Opération de réparations des huisseries des Grands Dépôts et travaux d'aménagement de l'atelier photographique du site de Paris ; - Point sur les conditions de restauration du personnel du SCN Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine et à Paris ;	- 1 visite des AN site de Paris - 2 visites des AN site de Pierrefitte-sur-Seine - CNMN - ANOM

registres d'hygiène et de sécurité - Risques psychosociaux et signalement de souffrance au travail - Accidents du travail - DUERP : Présentation et/ou État d'avancement + programmes d'actions - Travaux : programmation et opérations en cours		- Programme de travaux du musée des Archives nationales ; - Calendrier prévisionnel des travaux sur la façade de l'hôtel de Rohan ; - Opérations sur le site de Pierrefitte-sur-Seine sur reliquat de crédits OPPIC. <u>Archives nationales de l'outre-mer :</u> - Suites données au rapport de Mme Parchas et M. Soret et étude sur les variations de température et d'humidité aux ANOM. <u>Archives nationales du monde du travail :</u> - Calendrier des travaux d'étanchéité pour 2013 aux ANMT ; - Point sur la restauration administrative ; - Point sur la médecine de prévention. <u>Service interministériel des archives de France :</u> - État d'avancement des travaux des locaux du Service interministériel des Archives de France et réallocation de certains bureaux rendus disponibles par le départ des agents de l'ex Maison de l'histoire de France.	
	CHSCT Musées 5 réunions effectivement tenues : - 5 février 2013 - 21 mars 2013 (séance exceptionnelle) - 23 mai 2013 - 1er juillet 2013 - 13 nov. 2013	Lettres de cadrage des agents de prévention ; - Tableaux assistants de prévention ; - Tableaux médecins de prévention ; <u>Musée Clemenceau-De Lattre de Tassigny :</u> - Présentation du rapport et des suites de l'inspection ISST. <u>Musée du Moyen Age et des Thermes de Cluny :</u> - Présentation des travaux sur la salle de la Dame à la Licorne ; - Programme des travaux du poste de sécurité et de la mise en œuvre des installations technique de compensation d'air et extraction des poussières de bois de l'atelier des techniciens d'art. <u>Projet d'aménagement du musée Gustave Moreau</u> <u>MuCEM :</u> - Présentation des aménagements des nouveaux espaces du MuCEM, site de Marseille ; - Diagnostic technique amiante du MuCEM, site de Paris. <u>Malmaison :</u> - Situation du musée de l'Île d'Aix	- Musée Gustave Moreau MuCEM site de Marseille : - Caserne du Muy et CCR - J4 - MuCEM site de Paris - Musée de Cluny - Musées du XXe siècle en PACA - Musée Picasso - Musée Magnin
	CHSCT Patrimoine et architecture 5 réunions effectivement tenues :	- Charte courriel du ministère ; - Lettres de cadrage des agents de prévention. <u>Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAPA) :</u> - Présentation régulière des travaux du groupe de	- 2 visites de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine - DRASSM

	- 6 février 2013 - 17 mai 2013 - 18 sept. 2013 (séance exceptionnelle) - 18 octobre 2013 - 13 déc.2013	travail ; - Suivi des travaux de la MAPA ; - Opération de déménagement lié à l'achèvement de la phase 2 des travaux de la MAPA ; - Avancement de l'organigramme de la MAPA. <u>Centre national de la préhistoire :</u> - État d'avancement de l'étude OPPIC ; - Point sur la réflexion concernant les locaux du CNP. <u>Laboratoire de recherche des monuments historiques :</u> - État d'avancement de la convention entre le LRMH et le CMN ; - Lancement d'une étude OPPIC sur le LRMH ; - Point sur la restauration administrative des agents du LRMH. <u>Département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines :</u> - Expertise du médecin hyperbare sur la prévention des risques en milieu hyperbare. <u>Bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques (ex-CNAU) :</u> - Présentation et état d'avancement du dossier, planning du processus, impact sur les agents en fonction de la décision prise ; - Méthodologie de travail sur le devenir de l'antenne tourangelle du BEUIA de la sous-direction de l'archéologie ; - Point d'actualité sur l'antenne tourangelle du BEUIA de la sous-direction de l'archéologie.	
--	--	--	--

II.3 Les autres acteurs de prévention

Les agents de prévention

En 2013 le ministère de la culture et de la communication recensait 310 agents de prévention, soit 282 assistants et 28 conseillers.

Nombre d'AP travaillant à ...					Nombre d'AP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue	Total
100%	plus de 50% et moins de 100%	= 50%	entre 20 et 49%	moins de 20%		
8	3	11	44	133	83	282

Nombre de CP travaillant à ...					Nombre de CP pour lesquels l'information n'a pas été obtenue	Total
100%	plus de 50% et moins de 100%	= 50%	entre 20 et 49%	moins de 20%		
8	0	2	5	8	5	28

Les inspecteurs santé et sécurité au travail

Dix ISST étaient en fonction au ministère de la culture et de la communication en 2012. Cinq d'entre eux étaient rattachés à l'inspection générale des affaires culturelles, trois rattachés directement aux chefs de service des établissements (BNF, CMN et Pompidou) et deux rattachés à une autre entité (INRAP et INHA)

Les médecins de prévention

Le suivi médical des agents du ministère de la culture et de la communication est organisé de la façon suivante :

- Le pôle de médecine de prévention situé aux Bons enfants est composé de cinq médecins dont un qui assure la coordination du service et la coordination au niveau national. Il couvre l'ensemble des agents en poste en administration centrale, en service à compétence nationale sur Paris et en Ile de France ainsi que la DRAC et les STAP Île-de-France.
- Depuis 2003, un partenariat s'est tissé avec le ministère de l'économie et des finances sur le fondement d'une convention qui couvre les SCN et les services déconcentrés en région. Cette convention à titre payant permet d'assurer l'obligation réglementaire de suivi de médecine de prévention pour la grande majorité des agents en poste en région. En raison des difficultés de recrutement rencontrées sur le territoire national et lorsqu'une vacance de poste de médecin de prévention du ministère de l'économie et des finances perdure et qu'un service n'est plus couvert, des conventions sont signées ponctuellement avec des centres inter entreprises pour garantir la continuité du suivi de médecine de prévention
- Les établissements publics du ministère ont une responsabilité directe sur l'organisation de la médecine de prévention destinée à leurs agents. Pour assurer cette responsabilité, la plupart d'entre eux ont conventionné avec des centres interentreprises. En raison des difficultés de recrutement rencontrées sur le territoire national, le ministère a proposé depuis 2011 des conventions à des établissements publics parisiens afin d'assurer le suivi médical des agents placés sous leur autorité. Ainsi, les médecins de prévention du ministère ont assurés en 2013, le suivi médical de prévention des agents de treize établissements publics parisiens (CNAP, CNC, CNHI, CNL, CNSAD, CNSMDP, École du Louvre, ENSAD, ENSBA, GUIMET, INP, OPPIC, RODIN)

En 2013, (en début ou en cours d'année), les agents de deux DRAC, six STAP, une école d'art et un SCN n'étaient pas suivis par un médecin de prévention dédié, soit 210 agents.

Au total, 761 agents des services déconcentrés et des SCN en région n'étaient pas suivis par les médecins de prévention du MINEFE. Ceci correspond à 26 conventions passées avec quatorze centres interentreprises différents, une convention passée avec une école, deux avec la fonction publique territoriale et une en direct avec un médecin de prévention.

II. 4 Les groupes de travail en marge du CHSCT ministériel et les différentes actions menées :

Le CHSCT ministériel a travaillé sur divers sujets dans le cadre de groupes de travail réunissant les partenaires sociaux, la médecine de prévention, les ISST et selon les sujets, divers partenaires de l'administration (bureaux de gestion, de la mobilité, du dialogue social et de l'expertise statutaire, du management et développement des compétences, EP... :

- responsabilité des chefs de service ;
- prévention du risque psychosocial et procédures disciplinaires ;
- prévention de l'inaptitude professionnelle et reclassement ;

- schéma directeur des systèmes d'information (impact des nouveaux outils sur la santé et les conditions de travail) ;
- charte courriel ;
- CHORUS DT.

Suite à la présidence par Madame Aurélie Fillipetti, Ministre de la culture du CT ministériel le 10 juillet 2012, d'une part, et d'autre part du CHSCT ministériel le 4 octobre 2012, trois nouveaux groupes de travail relatifs à la santé et la sécurité au travail et aux conditions de travail ont été lancés pour améliorer et renforcer le dialogue social :

- conditions de vie au travail ;
- santé et sécurité au travail ;
- fonctionnement et moyens des CHSCT.

Les deux premiers groupes de travail étaient partiellement en place. En effet, les différents sujets sur lesquels portent les réflexions du CHSCTM relèvent de la santé et sécurité et des conditions de travail. Ils ont été complétés par d'autres thématiques :

- prévention des addictions ;
- enquête paritaire du CHSCT suite à une tentative de suicide ou à un suicide

En ce qui concerne le fonctionnement et les moyens des CHSCT, deux circulaires ont vues le jour, l'une le 26 février 2013 sur les moyens alloués au secrétaire et aux représentants du personnel des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, l'autre le 26 décembre 2013 sur l'articulation des compétences des comités techniques et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

À travers son programme national de prévention des risques professionnels, le ministère a insisté sur la nécessité de mettre prioritairement en œuvre des actions de prévention relatives aux risques psychosociaux, aux accidents du travail et maladies professionnelles et aux inaptitudes professionnelles. Il a rappelé également à l'ensemble des services l'obligation d'élaborer et d'actualiser le document unique d'évaluation des risques professionnels et la responsabilité des chefs de service en la matière.

D'autre part, une fiche pratique relative aux visites de délégation de CHSCT a été élaborée par l'équipe des ISST et transmise à l'ensemble des services. Cette fiche rappelle la réglementation et propose une méthodologie de manière à faire de la visite de délégation de CHSCT un véritable outil de prévention

En ce qui concerne la prévention du risque psychosocial, le groupe de prévention des risques psychosociaux créé en 2010 a poursuivi ses réunions mensuelles en configuration élargie garantissant la pluridisciplinarité nécessaire au traitement opérationnel des situations examinées et à l'élaboration de dispositifs de prévention. C'est dans ce cadre et après la conférence (en 2012) d'Yves Clot, psychologue du travail, titulaire de la chaire de psychologie du travail au CNAM, que s'est tenue une journée d'information/formation dispensée par Eric Hamraoui, maître de conférences en philosophie au CNAM, destinée aux membres du CHSCTM et élargie aux acteurs de la prévention.

Enfin, le ministère a poursuivi son action d'animation du réseau des agents de prévention et terminé son tour de France des régions, en réunissant à Paris, ceux de la région Grand Nord-Est et Île-de-France, tous services confondus. Ces réunions ont permis entre autres sujets, de présenter les

activités en cours au ministère (groupes de travail) et de les informer sur leur rôle en matière de contrôles et de maintenance et sur les dispositions à prendre en cas de co-activité.